

Gaz de schiste: pas de procédés sales, selon NKM

"Hors de question" de recourir à des procédés sales pour exploiter le gaz de schiste, a dit la ministre de l'Ecologie

Nathalie Kosciusko-Morizet l'a déclaré mardi à l'Assemblée nationale lors d'un débat sur le gaz de schiste. "Ce serait un retour en arrière par rapport à tout ce que nous avons fait et voulu ensemble", a-t-elle poursuivi.

Début mars, 80 parlementaires de tous bords ont cosigné une motion parlementaire "contre l'exploitation du gaz de schiste". "Il n'est pas question que ce sujet des gaz de schiste soit l'occasion d'un quelconque retrait en matière environnementale, que ce soit sur nos engagements sur le mix énergétique ou sur nos engagements sur la protection de l'eau, des paysages, du sol", a encore insisté la ministre.



Protestation contre l'extraction du gaz de schiste le 26 février 2011 à Villeneuve de Berg - AFP/JEAN-PIERRE CLATOT

Mettant en avant néanmoins l'opportunité que pourrait représenter l'exploitation de ces hydrocarbures non conventionnels "pour réduire la dépendance énergétique", "NKM" a souligné que "toute question mérite d'être prise en compte et considérée" et "c'est ce qui est proposé avec cette mission".

Suspension de trois permis d'exploration

Le gouvernement a annoncé début février la suspension des trois permis d'exploration de gaz de schiste octroyés en mars 2010, dans le sud de la France, dans l'attente des conclusions de la mission d'évaluation sur les enjeux environnementaux, début juin.

Concernant les permis d'exploration d'huile (pétrole) de schiste octroyés dans le bassin parisien, aucun forage par fracturation hydraulique n'aura lieu avant cette date. En revanche, les forages traditionnels sont autorisés après la remise des premières conclusions, attendues le 15 avril.

La députée du Parti de Gauche Martine Billard a réclamé mardi la démission d'un des deux rapporteurs de la mission sur les gaz de schiste, François-Michel Gonnot (UMP), qui s'est, selon elle, prononcé "pour" leur exploitation au cours d'un débat à l'Assemblée. Cette mission parlementaire est pilotée par les députés François-Michel Gonnot (UMP) et Philippe Martin (PS) et doit rendre son rapport le 8 juin.

Motion de 80 parlementaires

"Nous, parlementaires de toute la France et de tous bords politiques, avons décidé de nous unir afin de porter les inquiétudes de nos concitoyens et des élus locaux de nos territoires quant à l'exploitation industrielle du gaz de schiste. Si ces gisements de gaz constituent un nouveau potentiel énergétique et un fort attrait, son extraction nécessite toutefois la mise en œuvre d'une technique d'hydro fracturation spécifique avec utilisation d'importants volumes d'eaux associés à de nombreux produits chimiques."

"A la vue des impacts présents aux Etats Unis et au Canada sur les richesses environnementales de nos territoires, il n'est pas concevable qu'une quelconque exploitation de ce gisement soit mise en œuvre sur l'ensemble des sites français. Les études qui y ont été menées montrent d'ores et déjà des conséquences néfastes sur les nappes phréatiques et sur l'homme.", écrivent-ils notamment